

Adresse de l'administration du district de Domfront qui annonce que le flambeau du fanatisme s'éteint dans les mains perfides qui l'avaient allumé et fait part de la vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de l'administration du district de Domfront qui annonce que le flambeau du fanatisme s'éteint dans les mains perfides qui l'avaient allumé et fait part de la vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 552;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27389\\_t1\\_0552\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27389_t1_0552_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Etat des biens d'émigrés vendus depuis le 22 germ. jusqu'au 20 flor. II].

| EPOQUES         | ESTIMATION         | ADJUDICATION | EXCÉDENTS          |
|-----------------|--------------------|--------------|--------------------|
| 27 germ. ....   | 38 360 liv.        | 48 850 liv.  | 10 490 liv.        |
| 20 floréal .... | 260 601 liv. 10 s. | 339 910 liv. | 133 308 liv. 10 s. |
| Total .....     | 244 961 liv. 10 s. | 388 760 liv. | 143 798 liv. 10 s. |

[même signature].

## 6

La Société populaire de Cany, département de la Seine-Inférieure, félicite la Convention nationale d'avoir mis la vertu à l'ordre du jour, et déclare que le peuple français reconnoît l'Être Suprême. Elle invite la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cany, 3 flor. II] (2).

« Citoyens Représentans,

Lorsque vous avez mis la vertu à l'ordre du jour dans la République française, nous ne pensions pas que vous puissiez rendre un décret plus sublime, plus digne de notre admiration et de celle de l'univers.

Mais en déclarant que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être Suprême, et l'immortalité de l'âme, vous avez surpassé notre attente et porté à son comble l'enthousiasme que nous avaient inspiré vos glorieux et immenses travaux; recevez le tribut de notre juste reconnaissance. Il doit vous être agréable, ce sont des républicains, des sans-culottes qui vous l'offrent.

Restez à votre poste jusqu'à l'affermissement de la République, pour continuer à bien mériter de la patrie, de la raison, de l'humanité et de l'Être des êtres. S. et F. ».

Jean-Batiste LEBLÉ (présid.), VERGNES (ex-secrét.).

## 7

L'administration du district de Domfront annonce que le flambeau du fanatisme s'éteint dans les mains perfides qui l'avaient allumé; que la vente des biens des émigrés se continue avec le plus grand succès; que des biens évalués 464 944 liv. ont été vendus 863 932 liv. Elle envoie l'état des dons fait pour les défenseurs de la patrie par les citoyens de ce district.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Domfront, 26 flor. II] (4).

« Citoyens représentants d'un peuple qui veut la liberté ou la mort,

(1) P.V., XXXVIII, 69. B<sup>in</sup>, 10 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>; J. Fr., n° 507.

(2) C 306, pl. 1154, p. 3.

(3) P.V., XXXVIII, 69. B<sup>in</sup>, 9 prair (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 10 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); M.U., XL, 71; J. Sablier, n° 1336; J. Fr., n° 607; Audit. nat., n° 616.

(4) C 304, pl. 1133, p. 12 à 14.

Les cent communes du district de Domfront marchent à grands pas vers la Montagne, en dépit des malveillants; la France entière contemple votre ouvrage; vous vous rendez à ses vœux; fermes à votre poste vous ne l'abandonnerez qu'après avoir consolidé les bases du gouvernement républicain; vous avez déjoué les complots des conspirateurs; continuez de lancer les foudres contre les ennemis de la République; la commune de Domfront et quelques autres communes de ce district, dès l'aurore de la révolution, ont fait des dons en tout genre pour nos frères d'armes, pour les indigents et pour avoir des canons. Notre patriotisme, notre position devraient être pour nous des sûrs garants que relativement à ce dernier objet, nos vœux seraient couronnés( nous n'avons pu nous procurer que des affûts). Le flambeau du fanatisme s'éteint dans les mains perfides qui l'avaient allumé; les ministres de la tiare cèdent à la philosophie, les instruments de la superstition serviront à terrasser les satellites des tyrans.

Le cuivre, les cloches n'attendent que le creuset républicain ainsi que l'argenterie des églises.

La vente des biens des émigrés met l'aristocratie aux abois, des biens évalués au denier vingt 464 944 liv. ont été vendus 863 931 liv. Outre les dons faits par la commune de Domfront, dont on vous envoie copie certifiée, nous vous adressons l'état des dons nouvellement faits pour les défenseurs de la patrie; ces objets sont en notre magasin et à votre disposition. Sous peu, nous aurons encore des résultats plus heureux à vous apprendre; comptez sur notre courage et notre zèle à servir la chose publique.

Plusieurs citoyennes se sont empressées de travailler gratuitement à la confection des chemises et sacs de toile pour les volontaires. Vive la République, vive la Montagne. S. et F. ».

RENARD, M. BRIGILLE, BARBOTTE, HERVY, LANGLOIS, RUVAULT, JOURCLÈRE, VENBRUCAUD.

[Etat des citoyens de la comm. qui se sont obligés de payer annuellement des sommes pour entretenir des volontaires sur les frontières; 3 niv. II].

François Alexandre Le Roi, administrateur du directoire du district se soumet payer 200 liv. annuellement à partir du 1<sup>er</sup> de ce mois et par avance en déduction des frais de la nation le 10 septembre 1792 payé.

François Pierre Ragent La Roche déclare souscrire pour une somme de 80 liv. par an pendant la guerre; plus a payé 115 liv.

Charles Louis Garnier La Fosse a pris soumission de payer 15 s. par jour pour un volontaire à la décharge de l'état pendant le service dudit volontaire et en sus une somme de 50 liv. pour son habillement, le 8 7bre 1792.